

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Le Charollais était habité
par les Ambarri

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Michberth, qui compte plus de 3380 titres à ce jour. « Cette petite province fait partie de l'ancienne division de la France appelée la Bourgogne. On sait peu de choses de l'origine des Bourguignons. Les plus anciens documents nous apprennent que ce peuple habitait, au premier siècle de notre ère, les bouches de la Vistule. C'était un peuple germanique et vandale. Ils devaient leur nom et leurs rois à une émigration scandinave qui sortit de la Norvège et passa de l'île de Bornholm sur le continent. Plus tard, l'affranchissement et l'adoption de leurs esclaves, élément romain, leur firent attribuer dans le IV^e siècle, une origine romaine (...) Du temps de César le Charollais

Bientôt réédité

Monographie des communes du Charollais et du Brionnais (Tome I)

par Frère Maxime Dubois

Trois petites régions naturelles

Le Charolais (ou Charollais), le Brionnais et le Bourbonnais constituent le Pays Charolais-Brionnais. Ce pays correspond au concept de pays arrondissement développé sous la III^e République et regroupe trois petites régions naturelles qui formaient chacune un district sous la Révolution. Il est actuellement composé de 128 communes et s'articule autour de huit villes qui maillent géographiquement le territoire, mais dont l'appartenance historique à telle ou telle contrée a parfois évolué : Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Digoin, Gueugnon, Paray-le-Monial, La Clayette et Marcigny. Le Charolais-

Brionnais se distingue par une densité exceptionnelle d'églises et de chapelles romanes. Cent édifices témoignent de la ferveur et de l'activité artistique et architecturale qui animaient la région durant le Moyen Âge. La basilique de Paray-le-Monial, dans la mouvance de Cluny, en est un des plus beaux exemples. La région fut également le berceau de nombreuses grandes familles seigneuriales qui firent édifier des demeures monumentales dont il subsiste plus de deux cent cinquante châteaux, forteresses, manoirs et folies. Les châteaux de Digoine à Palinges, de Drée à Curbigny ou de Saint-Aubin-sur-Loire sont particulièrement bien conservés.



était habité par les Ambarri ou par les Brannovii, alliés des Éduens. Il fut compris sous l'empereur Honorius dans la seconde Lyonnaise et plus tard dans le diocèse d'Autun. Des Romains, il passa aux rois de Bourgogne et ensuite, au V^e siècle, aux rois de France. Ce territoire qui paraît avoir été démembré du Chalonnais et de l'Autunois fit partie du Brionnais ; d'après Courtépée, il vint ensuite au pouvoir des comtes de Chalon. Le duc Hugues IV, comte de Chalon, fit hommage au roi de France du Charollais et du Mont Saint-Vincent, en 1239. »

Le Bois-Sainte-Marie et son église

Le tome I commence par une étude de la Bourgogne sous les Éduens et les Romains, l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, la Bourgogne sous les rois de France et les ducs bénéficiaires, le duché-pairie, les ducs de la seconde race royale et un historique du Charolais. L'auteur évoque ensuite les différentes villes et communes. Il commence par Charolles, Baron, Champlecy, Changy, Lugny-les-Charolles, Nochize, Marcilly-la-Gueurce, Ozolles, Saint-Julien-de-Civry, Vaudebarrier, Vendenesse-les-Charolles, Viry, Fontenay, Prizy et Saint-Symphorien-les-Charolles. Il étudie Bourbon-Lancy, Chalmoux, Maltat, Mont, Perrigny-sur-Loire, Saint-Aubin-sur-Loire, Lesme, Vitry-sur-Loire, Cronat-sur-Loire et Gilly-sur-Loire ; puis Chauffailles, Anglure-sous-Dun, Châteauneuf (les curés, les Bleus, les seigneurs, les maires), Saint-Maurice-les-Châteauneuf, Chassigny-sous-Dun, Saint-Martin-de-Lixy, Coublanc, Mussy-sous-Dun, Saint-Igny-de-Roche et Tancon ; Digoin ; Gueugnon ; La Clayette ; Le Bois-Sainte-Marie et son église ; La Chapelle-sous-Dun et ses mines ; Saint-Laurent-en-Brionnais et son église ; La Guiche ; Palinges ; Paray-le-Monial (le prieuré, l'hôtel de ville, les établissements religieux, les maisons d'éducation, l'industrie, l'usine) ; Saint-Bonnet-de-Joux ; Toulon-sur-Arroux, etc. Dans **le tome II**, l'auteur aborde Marcigny, Anzy-le-Duc, Artaix, Baugy, Bourgle-Comte, Céron, Chambilly, Chenay-le-Châtel, Melay-outré-Loire, Montceau-l'Etoile, Saint-Martin-du-Lac, Vindecy, Arcy, Semur, Briant, Fleury-la-Montagne, Iguerande, Ligny-en-Brionnais, Mably, Oyé, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Sainte-Foy, Saint-Julien-de-Jonzy, Jonzy et Varenne-l'Arconce.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 385 TITRES**

50 TITRES SUR
LA SAÔNE-ET-LOIRE
Renseignements au
03 23 20 32 19

MONOGRAPHIE DES COMMUNES DU CHAROLLAIS ET DU BRIONNAIS (TOME I)

Après avoir été habité par les Ambarri ou par les Brannovii du temps de César, le Charollais fut compris dans le diocèse d'Autun. Il passa ensuite successivement aux rois de Bourgogne, aux rois de France, puis aux comtes de Chalon. Au XIII^e siècle, Hugues IV, comte de Chalon, démembra la châtelainie et la donna par testament à sa petite-fille Béatrix I^{re} en 1272. Le Charollais fut érigé en comté en faveur de Béatrix II, en 1316 et le bailliage fut établi par Louis XI en 1477. La ville de Charolles, séjour des comtes et siège des États du pays, reçut ses franchises et privilèges en 1301. Elle souffrit des conflits entre les rois de France et d'Espagne, mais aussi des guerres de Religion au cours desquelles elle fut prise d'assaut par Blanet, chef des huguenots, et pillée durant dix jours. Les Romains reconnurent rapidement les propriétés médicinales des eaux de Bourbon-Lancy. Ils y fondèrent des thermes d'une magnificence extrême, après avoir fait d'immenses travaux, soit pour tailler le rocher dont les aspérités formaient obstacle à l'établissement des puits sur un même niveau, soit pour séparer les sources chaudes des sources froides et les emprisonner dans des bassins construits dans le plus grand luxe. Ils y établirent également un fort sur les traces duquel fut édifié un château qui sut résister à toutes les attaques. Longtemps, la ville fut restreinte à l'enceinte de cette forteresse. Elle prit son essor vers la fin du XVI^e siècle, à la suite du séjour d'Henri III qui ordonna des restaurations importantes. Ainsi l'établissement thermal retrouva quelque temps un peu de son ancienne célébrité. La légende dit que la ville de Chauffailles doit son nom à la condition des habitants de la contrée qui, au Moyen Âge, se livraient à l'exploitation des nombreuses forêts couvrant le pays et d'où l'on tirait le charbon de bois qui remplaçait la houille. Jusqu'à l'arrivée des Burgondes, Digoin était le pays le plus florissant du Charollais. Il accueillit Pépin le Bref après sa victoire contre Gaifre, comte d'Auvergne, puis subit les incursions des Armagnacs. Durant la Ligue, ses fortifications furent détruites par les royalistes. Un lieutenant des ligueurs qui s'était emparé de la ville, y fut surpris au mois de juillet 1593 par les barons de Saligny et d'Amanzé. Il périt brûlé avec les siens dans une forteresse où il s'était enfermé. Grâce à son donjon muni de quatre tours rondes et deux corps de logis, construit par le seigneur de l'Espinasse, le château de La Clayette constituait un abri tellement solide que, dit-on, les habitants de Paray parcouraient quatre lieues pour venir s'y réfugier.

Réédition du tome I de *Monographie des communes du Charollais et du Brionnais*, paru en 1904.

Réf. 1855-3386. Format : 14 X 20. 406 pages. Prix : 55 € Parution : août 2015.

Le tome II, précédemment réédité, est toujours disponible.

Réf. 1027. Format : 14 X 20. 342 pages. Prix : 50,71 €

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous à la maison de la presse de Charolles, dans les librairies de La Clayette et Chauffailles.

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle

02250 Autremencourt

Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2015
3386/1027

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire :

| | |

Expirant le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date :/.../201..

Je commande « COMMUNES DU CHAROLLAIS ET DU BRIONNAIS (TOME I) » :

..... ex. au prix de 55 €

Je commande « COMMUNES DU CHAROLLAIS ET DU BRIONNAIS (TOME II) » :

..... ex. au prix de 50,71 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 300 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.